

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2018/06/26-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment ses articles 175, 176 et 177

DÉCIDE :

OBJET : Dotations aux SACD

Le conseil d'administration approuve les dotations aux Services à Comptabilité Distincte (SACD) comme suit :

- SIUMPPS : 804 899 €

- Fondation IMERA : 149 150 €

- IECJ : 58 975 €

Total : 1 013 024 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 26 juin 2018




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université